

La conjoncture de la fécondité dans trente pays

TOUS les pays développés, et quelques pays en développement, disposent d'un système d'enregistrement des *naissances* permettant d'en centraliser rapidement le nombre *mensuel*. Mais le calcul des indicateurs de *fécondité* n'était jusqu'ici effectué qu'au rythme *annuel*, et l'était avec un à deux ans de retard, parce qu'il nécessite la connaissance de deux répartitions : celle des naissances selon l'*âge de la mère*, et celle de la population féminine selon l'*âge*.

La mise au point par Gérard Calot d'une méthode permettant d'estimer, avec une bonne précision, la fécondité mensuelle, dès lors qu'on dispose d'une évaluation, fût-elle provisoire, du nombre mensuel des naissances (1), a suscité l'intérêt des spécialistes de nombreux pays : environ trente pays adressent régulièrement à l'INED les chiffres les plus récents, ce qui permet de suivre l'évolution à court terme de la fécondité.

La plupart des pays européens avaient délégué des représentants, en général un démographe ou statisticien et un informaticien, à la réunion tenue à Paris sur ce sujet, du 28 au 30 avril 1982. On a reproduit, dans les pages centrales de ce bulletin (graphiques 1), les courbes obtenues pour tous les pays utilisant la méthode. Ces courbes corrigées des variations saisonnières (2) permettent d'observer la convergence de la fécondité, depuis dix ans, à des niveaux très faibles, compris entre 1,4 et 1,8 enfant par femme selon les pays (tableau 1).

Grâce à cette forme originale de coopération

(1) La description de la méthode et son application à l'Angleterre-Galles, à la France et à la République fédérale d'Allemagne ont été présentées dans « L'évolution de la fécondité à court et moyen terme », par Gérard Calot, *Population* n° 1, 1981.

(2) L'étude des profils saisonniers de la fécondité dans les pays étudiés est un sous-produit intéressant de la méthode. Pour plus de détails, voir « L'évolution de la fécondité dans les pays industriels depuis 1971 » par Francisco Munoz-Perez, *Population* n° 3, INED, mai-juin 1982.

internationale, il devient possible de comparer les fluctuations à court terme de la fécondité, et surtout de *dater* plus précisément les changements de tendance : ainsi dans plusieurs pays, dont la France, l'arrêt de la période de baisse rapide et le passage à une période de stabilité, voire de légère remontée, date de la *fin* 1975, et non de 1977 comme la seule considération des données annuelles pouvait le faire croire.

D'autre part, le rassemblement de ces courbes,

Tableau 1. — Indicateur conjoncturel de la fécondité. Résultats annuels. (Enfants par femme)

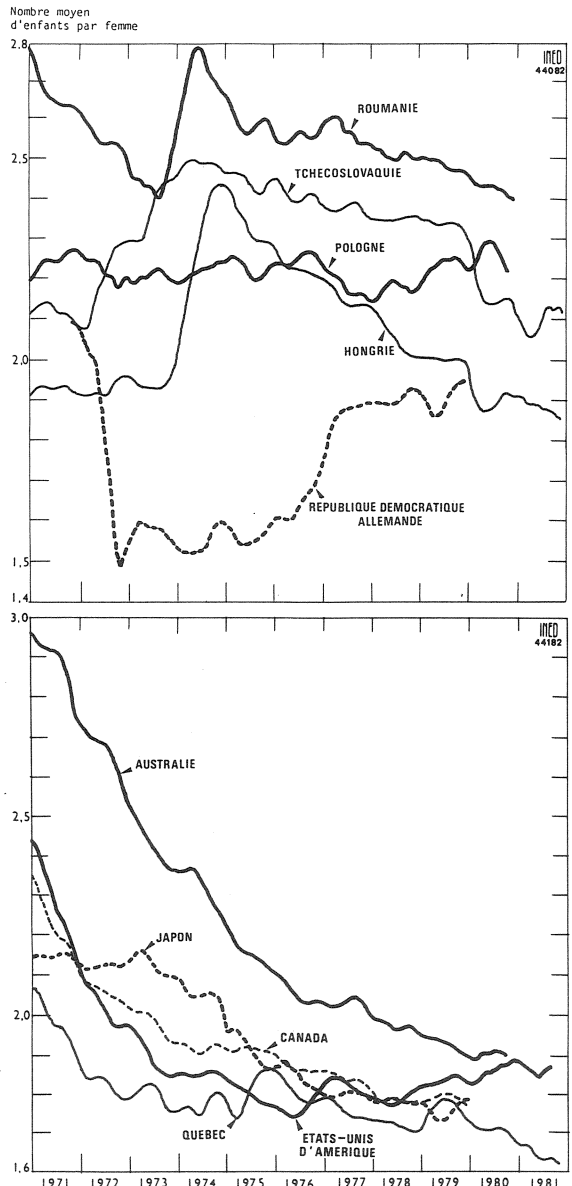
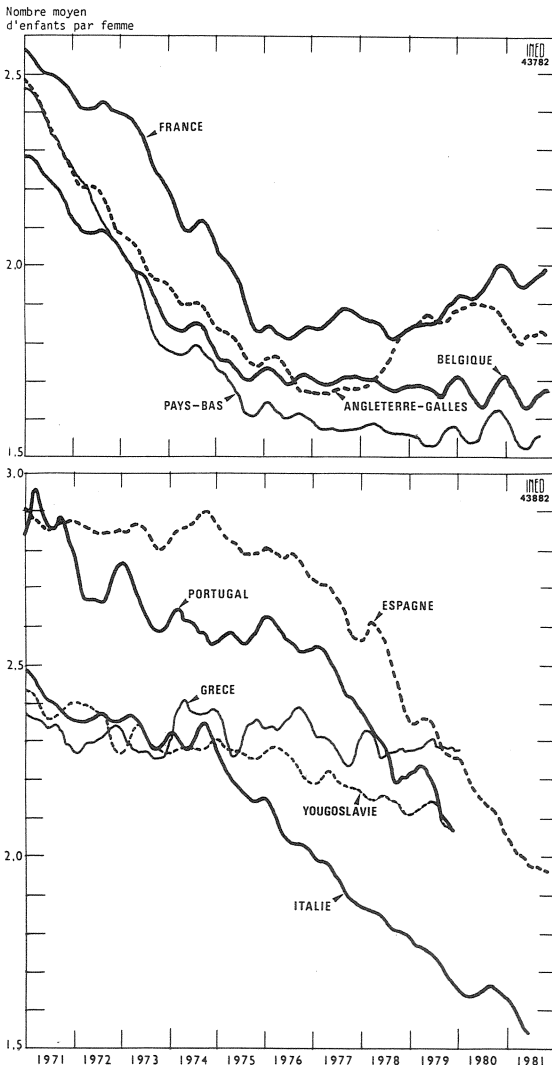
	1971	1979	1980	1981
Angleterre-Galles	2,39	1,86	1,90	1,82
Australie	2,88	1,93	1,90	
Autriche	2,21	1,62	1,68	1,71
Belgique	2,21	1,69	1,68	1,66
Canada	2,22	1,76		
<i>dont</i> Québec	1,98	1,77	1,71	1,65
Danemark	2,04	1,60	1,55	1,44
Espagne	2,88	2,33	2,16	1,99
Etats-Unis	2,28	1,84	1,87	
Finlande	1,68	1,64	1,63	1,65
France	2,49	1,87	1,96	1,96
Grèce	2,32	2,29		
Hongrie	1,93	2,01	1,90	1,88
Irlande	4,00	3,25(b)		
Islande	2,92	2,49	2,48	
Israël	3,98	3,21	3,14	
<i>dont</i> popul. juive	3,48	2,75	2,75	
Italie	2,41	1,74	1,66	1,56
Japon	2,15	1,74		
Luxembourg	1,96	1,47	1,49	1,58
Norvège	2,49	1,75	1,72	1,70
Nouvelle-Zélande	3,18	2,14	2,05	2,04
Pays-Bas	2,36	1,56	1,60	1,57
Portugal	2,91	2,17		
Rép. dém. allemande	1,78 (a)	1,90		
Rép. féd. Allemagne	1,92	1,38	1,45	1,42
Roumanie	2,67	2,48	2,43	
Suède	1,96	1,66	1,68	1,63
Suisse	2,02	1,50	1,53	1,53
Tchécoslovaquie	2,12	2,33	2,16	2,09
Tunisie	5,74	5,38	5,36	
Yougoslavie	2,38	2,12	2,11	2,08

(a) 1972 (b) 1978. Les chiffres en italique sont provisoires.

pour de nombreux pays, aux situations politiques, législatives et économiques variées, constitue le substitut, pour une science humaine, des expériences des sciences physiques ou naturelles : c'est à la théorie qu'il appartiendra d'expliquer ces observations. Si on est frappé par les similitudes de nombreuses évolutions, on l'est également par certaines divergences. Par exemple, en Italie, en Espagne et au Portugal, la diminution de la fécondité — plus tardive que dans les autres pays d'Europe Occidentale — est impressionnante et la tendance fermement orientée à la baisse ; il est tentant, dans ces conditions, de parler d'un phénomène « méditerranéen ». Mais alors comment expliquer la stabilité remarquable de la fécondité en Grèce ? Faut-il mettre en cause une influence différente de l'Eglise catholique et de l'Eglise orthodoxe ? Mais on observe que la baisse est régulière et modérée en Yougoslavie

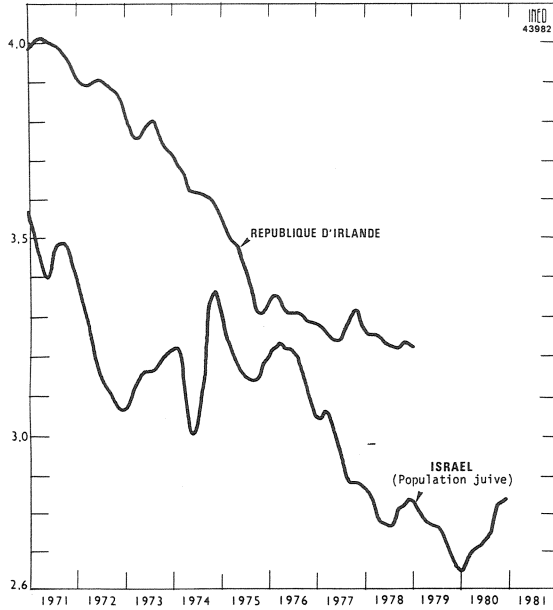
et que le seul pays à présenter une stabilité comparable à la Grèce est la Pologne... Les causes de certaines fluctuations sont claires, comme celles provoquées en Roumanie et en Hongrie en 1974 par des réglementations restrictives en matière d'avortement — moyen fréquent, sinon principal, de limitation des naissances à l'époque dans ces pays, ou encore celle observée en Israël neuf mois après la guerre « de Kippour » de 1973 (3). Mais la plupart des fluctuations restent inexpliquées et

(3) Une fluctuation simultanée, significative, quoique de faible amplitude, notée dans plusieurs pays d'Europe occidentale doit être attribuée à l'inquiétude causée par le conflit et la « crise pétrolière » qu'il détermina.

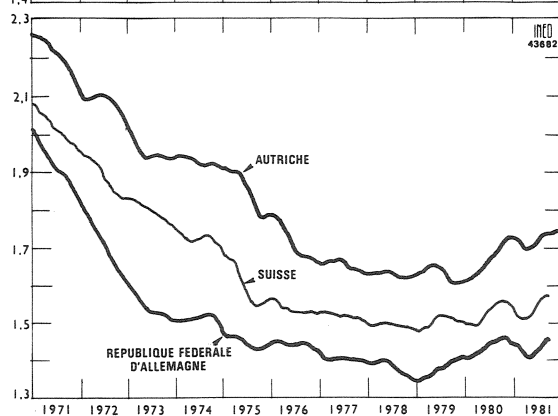
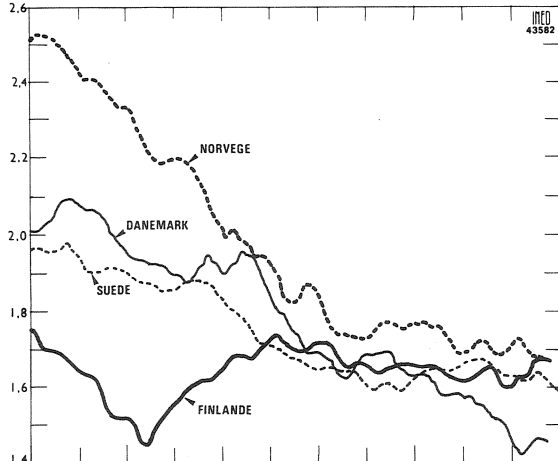


Graphique 1. — Evolution de l'indicateur conjoncturel de la fécondité depuis 1971

Nombre moyen
d'enfants par femme



Nombre moyen
d'enfants par femme



Graphique 1. — Evolution de l'indicateur conjoncturel de la fécondité depuis 1971

sont soumises à la sagacité des chercheurs, qui auront à rechercher de quelles sortes d'événements elles peuvent selon les cas résulter : climatiques, économiques, politiques, démographiques, sociologiques ? A défaut de certitudes positives, la connaissance simultanée de l'évolution dans de nombreux pays permettra du moins d'écarter des explications purement « nationales » de phénomènes communs.

A la réunion d'avril 1982, les participants ont décidé d'approfondir la recherche dans trois directions :

— L'analyse régionale déjà mise en œuvre en France (4) permettra notamment de mesurer le rôle que jouent les frontières internationales et de déterminer si la fécondité obéit à des sollicitations plutôt liées à des caractères nationaux ou plutôt indépendantes de ceux-ci : deux régions voisines mais appartenant à deux pays différents sont-elles proches l'une de l'autre ou plus proches d'éventuels modèles « nationaux » ?

— L'analyse de la fécondité selon le rang de naissance. Sur le modèle d'un travail déjà réalisé pour la France et l'Allemagne fédérale (5), l'étude permettra de préciser comment s'est opérée la baisse de la fécondité selon le rang de naissance, dans les différents pays. Etendue à la période d'après-guerre, cette étude fournira également la descendance des générations suivant le nombre d'enfants.

— Enfin l'analyse de l'évolution mensuelle de la nuptialité (graphique 2 en page 4), qui pose des problèmes techniques délicats en raison des différences culturelles quant aux jours et aux saisons de célébration des mariages, permettra de suivre l'évolution à court terme de la nuptialité (6) et de déterminer dans quelle mesure la fécondité demeure liée à la nuptialité.

La démarche démographique conduisait déjà à replacer les phénomènes qu'elle étudie dans la longue durée, parce qu'il s'agit de la succession des générations ; elle conduit aussi à les étudier dans un espace élargi, parce qu'elle met en cause, par-delà les divisions nationales, l'adaptation des sociétés modernes à des environnements scientifique, économique, culturel, bouleversés.

M. L.

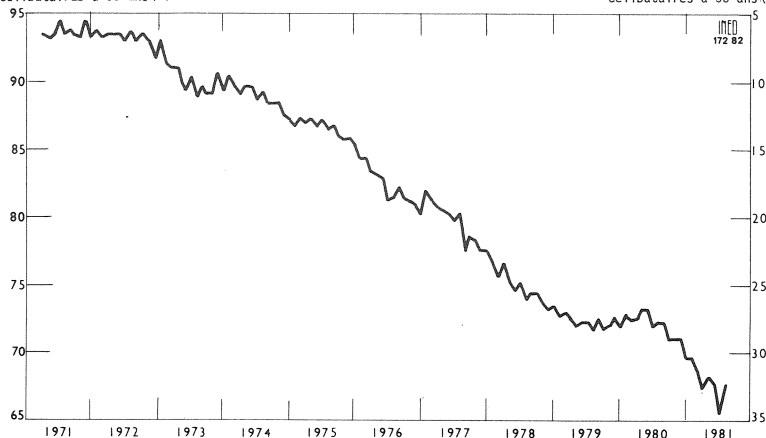
(4) « Evolution de la fécondité des régions françaises depuis 1960 » par Didier Blanchet, *Population*, n° 4-5, 1981.

(5) « Données comparées sur l'évolution de la fécondité selon le rang de naissance en Allemagne fédérale et en France (1950-1977) » par Gérard Calot, *Population*, 1979, n° spécial.

(6) Comme l'indicateur conjoncturel de la fécondité, celui de la nuptialité, qui résume les taux de nuptialité observés pour des générations différentes est influencé par les variations de calendrier et peut donner une vue exagérée des changements de comportements en cours.

Proportion de non
célibataires à 50 ans (%)

Proportion de
célibataires à 50 ans (%)



Graphique 2. - France. Evolution de l'indicateur conjoncturel de la nuptialité des célibataires (sexe féminin)

SOCIÉTÉ

Les enfants de familles monoparentales (1)

On s'étonne souvent de l'ignorance dans laquelle sont les spécialistes et l'administration des nombres d'orphelins, d'enfants de mères célibataires, d'enfants de divorcés... L'enregistrement à l'état civil des naissances hors mariage, des décès, des divorces, l'enregistrement au recensement de la composition des ménages paraissent fournir les données nécessaires. En fait il faut faire toute une série d'hypothèses, de simulations, de simplifications pour parvenir à des estimations qui soient cohérentes avec les données dont on dispose. C'est à un tel travail auquel s'est récemment livré un chercheur de l'INED. Ses estimations portent sur 1975.

A l'époque, sur 100 enfants de moins de 16 ans nés en France, on pouvait estimer à 3,9 % la proportion d'enfants dont la mère était divorcée (un tiers de ces mères étant remariées et deux tiers non remariées), à 2 % les orphelins de père, à 0,8 % les orphelins de mère et à 6,5 % les enfants nés hors mariage dont 3,9 % restés non légitimés. Au total 13 % des enfants étaient dans l'une de ces

situations, soit 1 733 000 enfants. Parmi ceux-ci les deux tiers, soit 1 160 000 enfants, ou encore 8,7 % des enfants de moins de 16 ans nés en France vivaient encore dans une « famille monoparentale ».

La répartition par âges de ces enfants est évidemment très différente pour les enfants de mère célibataire d'une part, les orphelins et les enfants de divorcés d'autre part. En effet pour les premiers la probabilité d'une légitimation croît avec l'âge, alors que pour tout enfant né dans un couple marié c'est la probabilité de rupture de l'union de ses parents, par veuvage ou divorce, qui croît avec l'âge. Les tous jeunes enfants de familles monoparentales sont donc le plus souvent les enfants nés hors mariage (en 1975, la proportion de naissances hors mariage était de 8,5 %), mais à 16 ans les enfants de divorcés représentent près de 6 % des enfants de leur âge, les orphelins de père près de 5 %, les orphelins de mère près de 2 %, alors que les enfants nés hors mariage et vivant avec leur mère non mariée ne représentent que 2,5 % des enfants de leur âge.

De 1968 à 1975, le nombre d'orphelins de père a baissé de 4 %, celui d'orphelins de mère de 10 % en raison du recul de la mortalité. Au contraire celui des enfants nés hors mariage s'est accru de 9 %, et surtout celui des enfants de divorcées s'est accru de 31 %. Celui des enfants de divorcées non remariées a encore plus augmenté, de 41 %. Toutes ces évolutions se sont certainement poursuivies depuis 1975.

M. L.

(1) D'après « Les enfants de familles monoparentales. Données de recensement et d'état civil », par Jean-Louis Rallu, *Population*, INED, janvier-février 1982, p. 51-74.

Institut national d'études démographiques

Catherine Gokalp

QUAND VIENT L'ÂGE DES CHOIX

Enquête auprès des jeunes de 18 à 25 ans :
emploi, résidence, mariage

Préface d'Alain Girard

VIENT DE PARAITRE
Diffusion : P.U.F. - Prix : 45 F

Travaux et Documents

Cahier n° 95

POPULATION

N° 2 - 1982

SOMMAIRE

Congrès internationaux
de démographie

● *Démographie et destin des sous-populations.*

● *Le Congrès général de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population. Manille, 6-19 décembre 1981.*

Roland PRESSAT : *La population de la Chine, bilan des trente dernières années.*

Deux études sur les migrations internes

● Michel POULAIN et Brigitte VAN GOETHEM : *Évolution de la mobilité interne de la population belge de 1948 à 1979.*

● Daniel COURGEAU et Monique LEFÈVRE : *Les migrations internes en France de 1954 à 1975. II. Migrations et urbanisation.*

Roland LARDINOIS : *Une conjoncture de crise démographique en Inde du Sud au XIX^e siècle. La famine de 1876-1878.*